



Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale
HÉRAULT

Atelier pratique sur **la réforme des retraites**

2^e édition des
rencontres territoriales

Sommaire

- ⌚ **Les principales nouveautés de la réforme des retraites 2023**
 - Age légal et durée de cotisations
 - La retraite progressive
 - Le départ carrière longue adapté
- ⌚ **La saisie d'un dossier de liquidation jusqu'au 6 septembre 2024**
- ⌚ **Les nouveautés sur PEP'S en 2024 :**
 - La simulation de retraite depuis février
 - Le déploiement de la nouvelle offre de services en septembre
 - La saisie d'un dossier de liquidation à compter de septembre
- ⌚ **L'espace personnel Ma retraite publique**

Les principales nouveautés de la réforme des retraites de 2023 :

âge légal et durée de cotisations

- La loi allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite (de 57 à 59 ans pour les agents en catégorie active). Cet âge est progressivement relevé au rythme de 3 mois par an à compter du 1^{er} septembre 2023 (confirmé par décret n°2023-435 du 3 juin 2023).
- La durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein est portée à 43 ans (172 trimestres), dès la génération née en 1965.

âge légal et durée de cotisations

Date de naissance	Age légal	Age limite	Trimestres exigés pour le taux plein	Trimestres supplémentaires après réforme
1955	62 ans	67 ans	166	0
1956	62 ans	67 ans	166	0
1957	62 ans	67 ans	166	0
1958	62 ans	67 ans	167	0
1959	62 ans	67 ans	167	0
1960	62 ans	67 ans	167	0
1961 jusque le 31 août	62 ans	67 ans	168	0
1961 à compter du 1^{er} septembre	62 ans 1 trimestre	67 ans	169	1
1962	62 ans 2 trimestres	67 ans	169	1
1963	62 ans 3 trimestres	67 ans	170	2
1964	63 ans	67 ans	171	2
1965	63 ans 1 trimestre	67 ans	172	3
1966	63 ans 2 trimestres	67 ans	172	3
1967	63 ans 3 trimestres	67 ans	172	2
1968	64 ans	67 ans	172	2
1969	64 ans	67 ans	172	2
1970	64 ans	67 ans	172	1
1971	64 ans	67 ans	172	1
1972	64 ans	67 ans	172	1
1973 et +	64 ans	67 ans	172	0

âge légal et durée de cotisations

CATEGORIE ACTIVE suite à la réforme 2023

Date de naissance	Age légal	Age limite	Trimestres exigés pour le taux plein	Trimestres supplémentaires après réforme
Du 1 ^{er} janvier au 31 août 1966	57 ans	62 ans	168	0
A compter du 1 ^{er} septembre 1966	57 ans et 3 mois	62 ans	169	1
1967	57 ans et 6 mois	62 ans	169	1
1968	57 ans et 9 mois	62 ans	170	1
1969	58 ans	62 ans	171	2
1970	58 ans et 3 trimestres	62 ans	172	2
1971	58 ans et 6 trimestres	62 ans	172	2
1972	58 ans et 9 trimestres	62 ans	172	2
1973 et +	59 ans	62 ans	172	1

Les principales nouveautés de la réforme des retraites de 2023 :

La retraite progressive

Introduction

Cadre réglementaire et principes



La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a ouvert la retraite progressive aux fonctionnaires des trois versants, à compter du 1^{er} septembre 2023.

Accompagne l'allongement des carrières et **facilite la transition entre l'emploi et la retraite**

L'agent **continue d'acquérir des droits à pension** pendant la jouissance de la retraite progressive.

L'agent perçoit la retraite progressive de **tous les régimes auxquels il a été affilié**

Conditions

A satisfaire à la date d'effet de la pension partielle



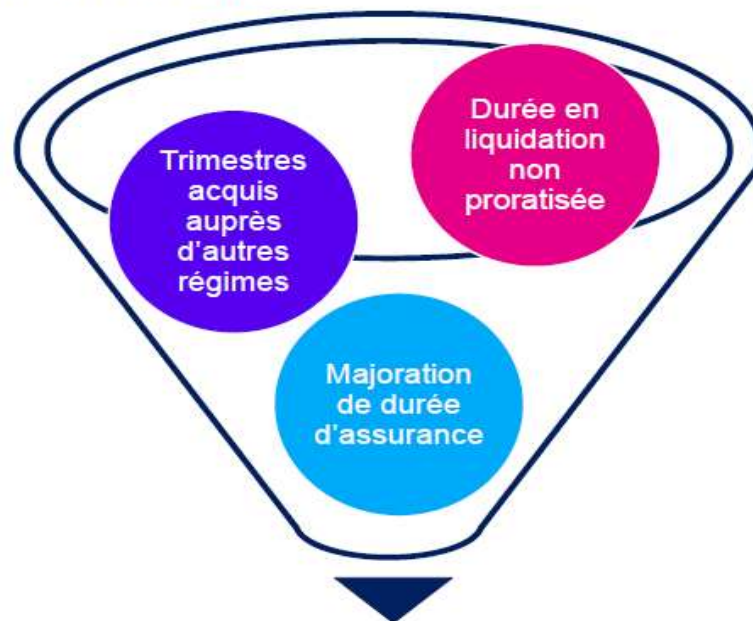
Conditions

Être à moins de 2 ans de l'âge légal

Date de naissance	Age légal après réforme	Age d'ouverture du droit à la retraite progressive
Avant le 1 ^{er} septembre 1961	62 ans	60 ans
Entre le 1 ^{er} septembre 1961 et le 31 décembre 1961	62 ans et 3 mois	60 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois	60 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois	60 ans et 9 mois
1964	63 ans	61 ans
1965	63 ans et 3 mois	61 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois	61 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois	61 ans et 9 mois
1968	64 ans	62 ans

Conditions

150 trimestres en durée d'assurance



Trimestres pris en compte en durée d'assurance

Conditions

Temps partiel et temps non complet

Temps partiel

- **Temps partiel de 50 à 90% :**
 - ✓ sur autorisation
 - ✓ de droit pour élever un enfant
 - ✓ de droit pour donner des soins à un conjoint, partenaire de PACS, enfant ou ascendant atteint d'un handicap ou victime d'un accident ou d'une grave maladie
 - ✓ de droit au titre du handicap
- **Le temps partiel thérapeutique n'ouvre pas droit à la retraite progressive**

Temps non complet

A temps non complet sur un ou plusieurs emplois, dont le total **ne doit pas excéder 90% du temps complet.**

Demande de retraite progressive

La date d'effet de la pension

Jusqu'au 31 décembre 2023, les agents pouvaient demander une rétroactivité au 1^{er} septembre 2023

1^{er} septembre 2023

Ouverture dispositif

A compter du 1^{er} janvier 2024

La date de la retraite progressive ne peut être antérieure à la date de la demande

Jusqu'au 31 décembre 2023

Limite dépôt des demandes rétroactives au 1^{er} septembre

Demande de retraite progressive

Articulation entre les régimes

La retraite progressive doit être liquidée auprès de tous les régimes auxquels a été affilié l'assuré au cours de sa carrière.

Régime instructeur



Informe de :

- l'**éligibilité** de l'assuré à la RP
- la **date d'effet** de la prestation
- la **fraction** de pension servie (taux de RP)

Régimes secondaires



Demande de retraite progressive sur PEP'S (jusque le 6 septembre)

Outil liquidation de pension

Saisir une demande de liquidation de pension et cocher «oui » à retraite progressive

Liquidation de pensions CNRACL

aujourd'hui
me Droits A Pension
estonniaise

Se déconnecter

Liquidation

Aide

Consulter un compte
individuel retraite

Saisie d'une demande de dossier de liquidation

N° sécurité sociale (avec clé) * : 101... Nom patronymique * : BERNARD

Type de dossier * : Pension normale

Retraite progressive * : Oui Non Date d'effet souhaitée de retraite progressive * : 01/03/2024

* Champs obligatoires

Valider Annuler

Calcul et paiement de la pension partielle

Les paramètres de calcul

La pension est calculée avec tous ses accessoires au prorata de la fraction de pension servie dès lors que les conditions pour en bénéficier sont satisfaites :

Indice détenu depuis six mois

au moins par le fonctionnaire à la date d'effet de la pension

Application d'une décote

prise en compte des services et bonifications

Comparaison au minimum garanti

si les conditions sont satisfaites

Accessoires et suppléments de pension :

majoration enfant,
majoration handicap,
NBI, CTI, SPAS,
Prime de feu

Calcul et paiement de la pension partielle

Montant de la pension partielle servie



Calcul et paiement de la pension partielle

Date d'effet de la pension partielle

La pension partielle est **due à compter du premier jour du mois suivant la date de la demande** si les conditions sont réunies sauf si ces conditions sont réunies le premier jour du mois.



Liquidation définitive

Impacts sur la pension définitive

Au moment de départ en retraite définitive de l'agent, la pension sera liquidée sur la totalité des droits acquis avant et pendant la période de retraite progressive.

Les services accomplis pendant la durée de perception de la pension partielle sont pris :

En durée en liquidation au prorata du taux de temps partiel, sauf si l'agent a fait le choix de surcoter.

En durée d'assurance à 100%.
En conséquence, prise en compte au titre de la surcote.

Le départ carrière longue adapté

- **Vous avez commencé à travailler avant 16 ans**

- Vous pourrez partir à la retraite à partir de 58 ans, si vous remplissez ces deux conditions :
- Vous avez cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 16ème anniversaire (ou 4 si vous êtes né entre le 1er octobre et le 31 décembre)
- Et vous enregistrez le nombre de trimestres requis : entre 169 et 172 trimestres, selon votre année de naissance.

-

- **Vous avez commencé à travailler avant 18 ans**

- Vous pourrez partir à la retraite à partir de 60 ans, si vous remplissez ces deux conditions :
- Vous avez cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 18ème anniversaire (ou 4 si vous êtes né entre le 1er octobre et le 31 décembre)
- Et vous enregistrez le nombre de trimestres requis : entre 169 et 172 trimestres, selon votre année de naissance.

-

- **Vous avez commencé à travailler avant 20 ans**

- Vous pourrez partir à la retraite entre 60 et 62 ans (selon votre année de naissance) , si vous remplissez ces deux conditions :
- Vous avez cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 20ème anniversaire (ou 4 si vous êtes né entre le 1er octobre et le 31 décembre)
- Et vous enregistrez le nombre de trimestres requis : entre 169 et 172 trimestres, selon votre année de naissance.

-

- **Vous avez commencé à travailler avant 21 ans**

- Vous pourrez partir à la retraite à partir de 63 ans, si vous remplissez ces deux conditions :
- Vous avez cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 21ème anniversaire (ou 4 si vous êtes né entre le 1er octobre et le 31 décembre)



2^e édition des rencontres territoriales

Et vous enregistrez le nombre de trimestres requis : 172.

-

Le départ carrière longue : les trimestres d'assurance cotisée plafonnée

- La durée d'assurance cotisée est la période pendant laquelle l'agent a versé des cotisations pour sa retraite.
- Pour le départ anticipé pour carrière longue, on parle de « trimestres d'assurance cotisée plafonnée », c'est-à-dire que tous les trimestres ne sont pas pris en compte et notamment :
 - Les trimestres de chômage au-delà de 4 trimestres ;
 - Les congés maladie (tout type de maladie) au-delà de 4 trimestres sur l'ensemble de la carrière privée publique.
- Le comptage des trimestres d'assurance cotisée plafonnée apparaît dans l'onglet « résultat » des dossiers de simulations de calcul et de liquidations.

Les autres nouveautés de la réforme des retraites de 2023

- **Recul de limite d'âge sans condition jusque 70 ans** pour les agents de la catégorie sédentaire après éventuellement application du dispositif de recul de limite d'âge à titre personnel (1an) et/ou du dispositif de prolongation d'activité (2 ans et demi maximum).
- **Les mères de famille** pourront bénéficier d'une surcote jusqu'à 5% (+ 1,25 % par trimestre) dès lors qu'elles ont une carrière complète à 63 ans.
- **La retraite minimale** est revalorisée à près de 1200 € brut par mois pour une carrière complète cotisée à temps plein.

La saisie d'un dossier de liquidation Jusqu'au 6 septembre 2024



exemple de saisie d'une demande de retraite progressive

Saisie d'une demande de dossier de liquidation

N° sécurité sociale (avec clé) * :

Nom patronymique * :

Type de dossier * : Pension normale

Retraite progressive : Oui Non

Date d'effet souhaitée de retraite progressive * :

Employeur * : CDG employeur

Autre employeur (Siret)

* Champs obligatoires

L'onglet agent

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler) [Supprimer le dossier]

Agent | Contact | Carrière | Bonification | Situation indiciaire | Bénéficiaire | Suivi saisie | Résultat | Historique 🖨️ ?

Identification | Unions | Enfants non issus d'une union | Autre

N° sécurité sociale * : [] Date de naissance * : []

Nom patronymique * : []
Prénoms * : []
(dans l'ordre de l'état civil)

Les données ci-dessus sont certifiées par la CNAVTS. Elles ne sont pas modifiables. En cas de désaccord avec ces informations, veuillez cocher la case suivante :

Nom d'usage * : [] Prénom usuel []

Nom marital : -

Situation familiale * : Divorcé (e)-Fin Pacs Date de première liquidation : -

N° affiliation * : [] Date d'effet souhaitée de retraite progressive * : 01/01/2024

Taux d'activité pour la retraite progressive * : 80,00%

* Champs obligatoires

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler)

[Supprimer le dossier]

Agent | Contact | Carrière | Bonification | Situation indiciaire | Bénéficiaire | Suivi saisie | Résultat | Historique

Identification | **Unions** | Enfants non issus d'une union | Autre

Union avec l'agent

Nature de l'union *: Marié (e)

Date de début *: 31/03/1984

Date de fin : 27/06/1996

Identité du conjoint

N° sécurité sociale (avec clé) :

Genre *: Masculin

Nom patronymique * :

Prénoms * :

Date de naissance * :

Date de décès : -

Nom d'usage :

Prénom usuel :

Le conjoint est-il reconnu inapte à l'exercice d'une profession quelconque ?

* Champs obligatoires

Synthèse des unions

1.

Modifier

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler)

[Supprimer le dossier]

Agent

Contact

Carrière

Bonification

Situation indiciaire

Bénéficiaire

Suivi saisie

Résultat

Historique



Identification | Unions | Enfants non issus d'une union | Autre

Lien avec l'agent

Lien *: Enfant légitime

Identité de l'enfant

N° sécurité sociale (avec clé) :

Nom patronymique *:

Date de naissance *:

Date de décès :

Nom d'usage :

Genre *: Féminin

Prénoms *:

Prénom usuel :

Périodes à charge de l'agent : du 30/10/1984 au 29/10/2005

Périodes à charge supplémentaires de l'agent ? Non

L'enfant peut-il ouvrir droit à bonifications pour enfant né pendant les études ? * Non

L'enfant est-il infirme ? * Non

[Retour à l'union]

* Champs obligatoires



L'onglet contact

[Supprimer le dossier]

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler)

Agent **Contact** Carrière Bonification Situation indiciaire Bénéficiaire Suivi saisie Résultat Historique

Identification du correspondant

Siret :
Désignation :

Correspondant pouvant être contacté sur ce dossier

Nom et prénom de la personne * :
Service :
Téléphone * :
Adresse de messagerie : -

Poste : -

* Champs obligatoires

Modifier

L'onglet carrière

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler) [Supprimer le dossier]

Agent | Contact | **Carrière** | Bonification | Situation indiciaire | Bénéficiaire | Suivi saisie | Résultat | Historique

Services CNR | Services Etat | Services militaires | Rachats | Services validés | Autres régimes | Synthèse carrière

Synthèse des services CNRACL

Début	Fin	Service	Catégorie		Position	Modalité	Taux d'activité	NBI	SPP	AS
16/11/2021	30/11/2021	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/12/2021	31/12/2021	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/01/2022	30/06/2022	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/07/2022	31/07/2022	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/08/2022	02/12/2022	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
03/12/2022	12/12/2022	Effectif	A		CMO	Temps partiel	80,00 %			
13/12/2022	31/12/2022	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/01/2023	15/06/2023	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
16/06/2023	20/08/2023	Effectif	A		CMO	Temps partiel	80,00 %			
21/08/2023	05/11/2023	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
06/11/2023	13/11/2023	Effectif	A		CMO	Temps partiel	80,00 %			
14/11/2023	31/12/2023	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			
01/01/2024	31/01/2024	Effectif	A		ACT	Temps partiel	80,00 %			

« 1, 2, 3, 4, 5 » Nombre total de périodes : 93

Rajouter une période

2- changer les dates de début et de fin

Date de début : 01/07/2017 Date de fin : 31/12/2017

Employeur d'origine : CDG FPT DE L'HERAULT SIRET employeur d'origine : 283 400 521 00011

Qualité : Titulaire Statut : Territorial Type d'agent : Cas général

Position : Activité Taux de rémunération de la position : 2100,00 %

Temps partiel pour raison thérapeutique ? : oui non

Modalité d'exercice : Temps complet Taux d'activité : 100,00 %

Catégorie d'emploi : Sédentaire

Emploi grade : Attaché

Indice brut : 712 Base mensuelle de points NBI :

Exonération aide à domicile ? : oui non

Agent collant sur son indice brut d'origine ? : oui non

Emploi de Sapeur Pompier Professionnel ? : oui non

Période cristallisée :

Contrôler les modifications Contrôler comme nouvelle période Supprimer

Nouvelle Période * Champs obligatoires

Début	Fin	Service	Catégorie	Employeur Déclarant	Position	Modalité	Taux d'activité	NBI	SPP	A5
02/02/2015	04/02/2015	Efectif	A	CDG FPT DE L'HERAULT	CSAO	Temps complet	100,00 %	25,00		
05/02/2015	31/12/2015	Efectif	A	CDG FPT DE L'HERAULT	ACT	Temps complet	100,00 %	25,00		
01/01/2016	31/12/2016	Efectif	A	CDG FPT DE L'HERAULT	ACT	Temps complet	100,00 %	25,00		
01/01/2017	30/06/2017	Efectif	A	CDG FPT DE L'HERAULT	ACT	Temps complet	100,00 %			
01/07/2017	31/12/2017	Efectif	A	CDG FPT DE L'HERAULT	ACT	Temps complet	100,00 %			

Nombre total de périodes : 45

Contrôler la page

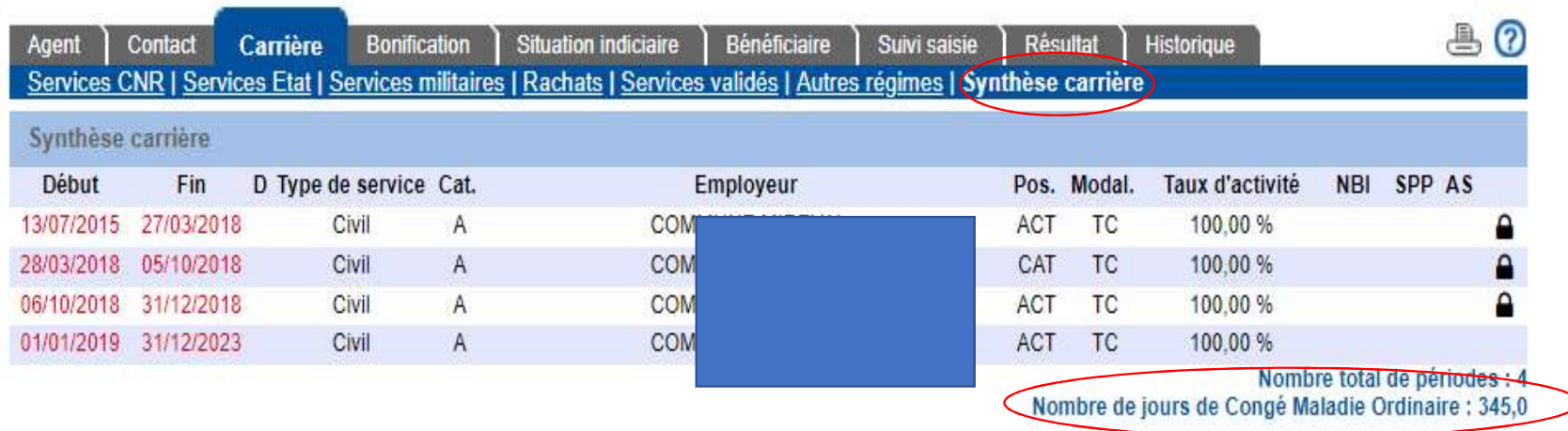
3- cliquer sur « contrôler comme nouvelle période »

1- cliquer sur la période la plus récente

L'onglet carrière : autres régimes

Agent Contact Carrière Bonification Situation indiciaire Bénéficiaire Suivi saisie Résultat Historique												
Services CNR Services Etat Services militaires Rachats Services validés Autres régimes Synthèse carrière												
<i>Attention pour un départ « Carrière longue », la durée d'assurance cotisée a été alimentée sur chaque exercice avec la durée d'assurance ; veuillez vérifier l'exactitude des durées cotisées.</i>												
Durée d'assurance affectée à des années civiles												
Année	Durée d'assurance		Durée d'assurance cotisée									
	Trim.	Jours	Activité		Maladie		Maternité		Chômage		Invalidité	
			Trim.	Jours	Trim.	Jours	Trim.	Jours	Trim.	Jours	Trim.	Jours
1975												
1976												
1977	1			1								
1978	1			1								
1979	4			4								
1980	4			4								
1981	4			4								
1982	4			4								
1983	4			4								
1984	4			4								
1985	6			4						2		
1986	4									4		
1987	6			2						4		
1988	7			4						3		
1989	7			4						3		
1990	8			4						4		
1991	4			4								

L'onglet carrière : la synthèse



The screenshot shows a web interface for career management. At the top, there is a navigation bar with tabs: Agent, Contact, **Carrière**, Bonification, Situation indiciaire, Bénéficiaire, Suivi saisie, Résultat, and Historique. Below this is a sub-menu with options: Services CNR, Services Etat, Services militaires, Rachats, Services validés, Autres régimes, and **Synthèse carrière** (circled in red). The main content area is titled 'Synthèse carrière' and contains a table with the following columns: Début, Fin, D, Type de service, Cat., Employeur, Pos., Modal., Taux d'activité, NBI, SPP, and AS. The table lists four periods of service, all with a 100.00% activity rate. The employer column is obscured by a blue box. At the bottom right, there are two summary statistics: 'Nombre total de périodes : 4' and 'Nombre de jours de Congé Maladie Ordinaire : 345,0' (circled in red).

Début	Fin	D	Type de service	Cat.	Employeur	Pos.	Modal.	Taux d'activité	NBI	SPP	AS
13/07/2015	27/03/2018		Civil	A	COM	ACT	TC	100,00 %			🔒
28/03/2018	05/10/2018		Civil	A	COM	CAT	TC	100,00 %			🔒
06/10/2018	31/12/2018		Civil	A	COM	ACT	TC	100,00 %			🔒
01/01/2019	31/12/2023		Civil	A	COM	ACT	TC	100,00 %			

Nombre total de périodes : 4
Nombre de jours de Congé Maladie Ordinaire : 345,0



Bonjour
M Olivier DURAND

Simulation de calcul (En cours)

[Supprimer le dossier]

[Se déconnecter](#)

- Simulation de calcul
- Aide
- Consulter un compte individuel retraite

© CDC RETRAITES
Version 6.18.15
15/02/2018

Agent | Contact | Carrière | Bonification | **Situation indiciaire** | Suivi saisie | Résultat | Historique

Situation Indiciaire au jour de la radiation des cadres | Situation Indiciaire antérieure

Recherche d'un emploi / grade

Statut de l'agent* : Fonction publique territoriale | Nature de l'emploi* : Grade

Emploi ou grade occupé* :

Mots-clés : ou Code nomenclature : TAT1

Attention : La saisie des mots-clés a été modifiée.
Pour les recherches par mots-clés merci de saisir au maximum 3 mots significatifs des emplois ou grades tels qu'inscrits dans les décrets.

Echelle / groupe : ou Hors échelle lettre : Echelon : 11 | Chevron :

Date d'effet de la nomination à ou ci-dessus* : 01/07/2024 | Reliquat d'ancienneté à cette date : 00a 00m 00j
(exemple : pour 0 an 10 mois 5 jours, saisir 001005)

Lors de la nomination, l'agent a-t-il conservé un autre personnel ?* Oui Non

* Champs obligatoires

- EC1
- EC2
- EC3
- E01
- E02
- E03
- E04
- E05
- E06
- GC3
- GC4
- GC5
- GC6
- GC7
- G01
- G02
- G03
- G04
- G05
- G06
- G07



L'onglet situation indiciaire

Simulation de calcul

Bonjour
M Olivier DURAND

[Se déconnecter](#)

[Simulation de calcul](#)
[Aide](#)
[Consulter un compte individuel retraite](#)

© CDC RETRAITES
Version 6.21.42
13/03/2019

[Supprimer le dossier](#)

Simulation de calcul (A compléter)

Agent | Contact | Carrière | Bonification | **Situation indiciaire** | Suivi saisie | Résultat | Historique

Situation Indiciaire au jour de la radiation des cadres | [Situation Indiciaire antérieure](#)

Recherche d'un emploi / grade

Statut de l'agent* : Nature de l'emploi* :

Emploi ou grade occupé* :

Mots-clés :

Attention : La saisie des mots-clés a été modifiée.
Pour les recherches par mots-clés merci de saisir au maximum 3 mots significatifs des emplois ou grades tels qu'inscrits dans les décrets.

Echelle / groupe : Echelon :

ou Hors échelle lettre : Chevron :

Date d'effet de la nomination à la situation ci-dessus* : Reliquat d'ancienneté à cette date :

(exemple : pour 0 an 10 mois 5 jours, saisir 001005)

Lors de cette nomination, l'agent a-t-il conservé un indice à titre personnel ?* Oui Non

* Champs obligatoires

L'onglet bénéficiaire

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler) [Supprimer le dossier]

Agent Contact Carrière Bonification Situation indiciaire **Bénéficiaire** Suivi saisie Résultat Historique 🖨️ ?

Identité *
Date de la demande de pension CNRACL * :

Coordonnées postales
Le destinataire de courrier est * :
Pays de l'adresse * :
Adresse * :

Moyen financier
Le destinataire de paiement est * :
Mode de règlement * :
BIC * :
Banque :
Ville :
IBAN * :
S'agit-il d'un compte joint ? *

Autres informations
Le bénéficiaire est-il imposable ? * Oui
Le bénéficiaire est-il titulaire d'une pension civile d'un autre régime spécial ? * Non
Le bénéficiaire perçoit-il des allocations chômage ? * Non

* Champs obligatoires

L'onglet résultat

Agent | Contact | Carrière | Bonification | Situation indiciaire | Bénéficiaire | Suivi saisie | **Résultat** | Historique

Qualification des périodes | Durée d'assurance | **Eléments de droit** | Majo enfants | Pièces justificatives

Les éléments contenus dans cette page sont estimés à partir des informations que vous avez déclarées. Ils ne constituent en aucun cas une décision définitive d'attribution de droit et ne sauraient engager la CNRACL. La CNRACL se réserve le droit de réviser les résultats donnés à titre indicatif, en cas d'erreur ou d'omission.

Réglementation : Décret de 2003 [Imprimer le décompte provisoire](#)

Services et bonifications		
	Durée en constitution	Durée en liquidation
	unité : Années Mois Jours	
Services civils valables		
Catégorie sédentaire	21a 11m 00,0j	19a 11m 13,5j
Services civils validés	00a 06m 29,0j	00a 06m 29,0j
Bonifications pour enfants		
Interruption d'activité		02a 00m 00,0j
Total des services en constitution du droit	22a 05m 29,0j	
Total des services et bonifications SPP		20a 06m 12,5j
Ecrêtement à 75%		Non
Total des services et toutes bonifications		22a 06m 12,5j
Total des trimestres liquidables		90
Ecrêtement à 80%		Non
Durée d'assurance		
Durée d'assurance	176 trim 0,0 j	
Durée d'assurance pour calcul coefficient de majoration	176 trim 0,0 j	
Durée d'assurance cotisée	128 trim 0,0 j	
Durée d'assurance cotisée plafonnée	121 trim 66,0 j	
Situation indiciaire		
Emploi/grade : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE (ECH 6/ECH C3)		
Indice brut retenu pour la liquidation : 478		
Date de nomination : 01/07/2022	Echelon : 07	Ancienneté globale : 01a 06m 00j

Attribution du droit	
Droit à pension : Oui	Motif : Pension normale (âge révolu)
Limite d'âge de l'emploi : 67ans	
Date de radiation des cadres : -	Date d'ouverture du droit : 04/05/2025
Date de liquidation : 01/01/2024	Date d'effet du paiement : 01/01/2024
Date d'effet souhaitée de retraite progressive : 01/01/2024	Taux d'activité pour la retraite progressive : 80,00 %
Date pour recherche du taux plein : 04/11/2024	
Éléments de calcul	
Pourcentage de liquidation : 39,9408 %	Trimestres minimum garanti : 82 trim
Droit au calcul du minimum garanti : Oui	Pourcentage minimum garanti : 71,2500 %
Traitement annuel servant de base au calcul : 24 515,46 €	Date d'effet : 01/01/2024
Majoration pour enfants : 10 %	
Coefficient de NBI : 1,55 %	
Montant mensuel estimé de la pension	
Montant brut sur la base des services et bonifications : 163 €	
Montant brut sur la base du minimum garanti : 188 €	
Montant brut retenu : 188 €	
Montant de la majoration pour enfant : 18 €	
Montant du supplément NBI : 1 €	
Montant brut estimé : 209 €	
Montant net estimé avant prélèvement à la source : 190 €	

La liste des pièces justificatives

RP - Liquidation de pension normale (A contrôler) [Supprimer le dossier]

Agent | Contact | Carrière | Bonification | Situation indiciaire | Bénéficiaire | Suivi saisie | **Résultat** | Historique

Qualification des périodes | Durée d'assurance | Eléments de droit | Majo enfants | **Pièces justificatives**

Pièces justificatives

Etat civil

- ▶ Photocopie du ou des livret(s) de famille régulièrement tenu à jour relatif à l'union de l'agent avec le ou les conjoint/ex-conjoints.
- ▶ Si au moins 3 enfants et si divorce avant le 9ième anniversaire d'un enfant, copie du ou des jugements de divorce entre l'agent et les ex-conjoints précisant la garde et/ou le versement d'une pension alimentaire.
- ▶ Copie du livret de famille régulièrement tenu à jour faisant mention de la naissance du ou des enfant(s) issus d'une union ; à défaut : copie intégrale de l'acte de naissance.

Carrière

- ▶ Arrêté ou décision de radiation des cadres (sauf si pension d'invalidité ou si pension de retraite progressive et l'agent n'est pas radié des cadres).
- ▶ Justificatif taux d'activité : dernière décision ou arrêté de temps partiel ou de titularisation ou nomination sur un emploi à temps non complet et demande de retraite progressive datée de l'agent.
- ▶ Copie de la décision d'avancement de grade ou d'échelon pour la situation indiciaire au dernier jour valable.
- ▶ Copie de la décision d'avancement de grade ou d'échelon pour la situation indiciaire antérieure.
- ▶ Copie des décisions ou arrêtés de temps partiel (uniquement premier et dernier arrêté si pas de modifications intermédiaires).
- ▶ Copie des arrêtés ou décisions de titularisation (carrière en catégorie sédentaire).
- ▶ Copie des délibérations de création ou de modification de l'emploi portant le nombre d'heures.
- ▶ Délibérations créant ou modifiant l'emploi et portant le nombre d'heures pour chaque emploi/employeur pour un agent intercommunal, pluricommunal ou polyvalent.
- ▶ Copie des arrêtés ou décisions d'attribution de N.B.I.

L'état du dossier ne permet pas le téléversement des pièces

Le téléversement des pièces justificatives

...après avoir cliqué sur « envoyer CNRACL » :

The screenshot displays the 'CDC Retraites - eServices' interface. At the top, it shows the browser address bar and the date 'Date pour recherche du taux plein : 22/09/2027'. The main content is organized into several sections:

- Éléments de calcul:** This section lists various calculation parameters: Pourcentage de liquidation (64,8529 %), Coefficient de minoration (25,000 %), Pourcentage de calcul (48,6397 %), Droit au calcul du minimum garanti (Non), Traitement annuel servant de base au calcul (with a highlighted input field), Majoration pour enfants (10 %), and Coefficient de NBI (5,49 %). The 'Date d'effet' is set to 01/10/2029.
- Montant mensuel estimé de la pension:** This section lists several monetary values: Montant brut sur la base des services et bonifications, Montant de la majoration pour enfant, Montant du supplément NBI, Montant brut estimé, and Montant net minimum estimé. The input field for 'Montant brut estimé' is highlighted.
- Autres informations:** This section includes a checkbox for 'Dossier instruit dans le cadre d'une réclamation sur l'EIG' (set to 'Non') and a checkbox for 'Si ce dossier a pour objet une demande d'information pour la CARSAT, veuillez cocher la case suivante'.
- Observations éventuelles du déclarant:** This section contains a text area for 'Observations éventuelles : Tapez votre commentaire'.

At the bottom of the form, the button 'Envoyer à la CNRACL' is highlighted with a yellow circle, indicating the next step in the process.

Le téléversement des pièces justificatives

Informations

Tous les fichiers téléversés doivent respecter les critères suivants :

- Le fichier ne doit pas dépasser 20000 ko
- Les formats autorisés sont les suivants : [.tiff] [.pdf]
- Le fichier ne doit pas contenir de virus

Envoi de fichier

* champs obligatoires :

* Type de document : **1**

* Fichier : **2** Aucun fichier choisi

3

Notifications

4

NOUVEAUTES SUR PEP'S EN 2024

LA SIMULATION DE PENSION (DEPUIS FEVRIER)



Accès au service de simulation de retraite

Tableau de bord > Droits à pension

Droits à pension

Liquidation de pensions CNRACL ☆
Demande de pensions CNRACL et RAFF d'un agent.
[Accéder](#)

Estimation de pension CNRACL ☆
Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrière avec mise à jour du compte individuel retraite.
[Estimer](#)

Demande d'avis préalable CNRACL ☆
Demande d'avis à la CNRACL sur le droit à pension d'un agent. Le service est conseillé pour les départs anticipés.
[Accéder](#)

Simulation de retraite CNRACL ☆
Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière
[Accéder](#)

Faire la demande

[Tableau de bord](#) >

Simulation

Faire une simulation

Recherchez l'agent pour lequel vous souhaitez faire une simulation de départ en retraite

NIR (facultatif)

ex: 2 63 03 77 010 111 65

Doit contenir 13 ou 15 caractères numériques

Nom de famille (facultatif)

ex : Dupont

Saisir le nom de famille exact

Prénom (facultatif)

ex : Michel

Saisir le prénom exact

[✕ Effacer la recherche](#)

[Rechercher](#)



Tableau de bord > Simulation

Simulation

Une simulation est déjà en cours

Durand Olivier N/A a saisi des données sur la simulation de cet assuré le 20/03/2024.

Souhaitez-vous poursuivre cette simulation ou en démarrer une nouvelle ?

Important : les données existantes seront perdues si vous démarrez une nouvelle simulation.

Poursuivre la simulation en cours

Démarrer une nouvelle simulation

Les éventuelles anomalies

Simulation

...

Lancer la simulation


Anomalies

Assuré v

Carrière v

Bonifications

Synthèse anomalies

 Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie

L'assuré


Tableau de bord > Simulation > Anomalies

Simulation

Anomalies **Assuré** ^ **Carrière** v **Bonifications**

Synthèse a

- Synthèse assuré
- Synthèse famille


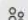
 Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie



La saisie de la famille

Simulation ... **Lancer la simulation**

Anomalies Assuré ▼ Carrière ▼ Bonifications

Synthèse famille

 0 enfant  0 conjoint

 Ajouter un conjoint  Ajouter un enfant

La carrière : onglet « chronologie de carrière »

1

Dans l'onglet Carrière, cliquez sur « Chronologie carrière » pour accéder à la carrière



The screenshot displays the 'Chronologie carrière' page. At the top, it shows '1 jour calendrier de congés pour raison de santé dans la Fonction Publique'. Below this is a table with columns: 'Dates', 'Postes statutaires', 'Statut', 'Cat.', 'Fonction publique', 'Affectation', 'Nat. de congés', 'Mod. de serv.', 'Taux d'activité', 'NBI', and 'Prolong.'. The table contains several rows of data. Annotations include:

- A red box labeled '6' over the 'Ajouter une période' button.
- A red box labeled '4' over the 'Personnaliser l'affichage' button.
- A red box labeled '5' over the action icons (copy and edit) in the table's right column.
- A red box labeled '3' over the 'Informations' icon in the first row.
- A red box labeled '2' over the first row of the table.
- A red box labeled '1' over the summary text at the top.

- 1 Nombre de jours de congés pour raison de santé dans la Fonction Publique
- 2 Liste des périodes avec les informations relatives à chaque période
- 3 Des infos bulles sont disponibles pour préciser la signification des codes affichés
- 4 Possibilité de personnaliser l'affichage des colonnes
- 5 Icones pour dupliquer ou modifier une période
- 6 Bouton pour ajouter une période

Période de carrière : dupliquer et modifier







La projection de carrière : modifier une

Pour prolonger la carrière de l'agent, vous pouvez :

- **Modifier la date de fin de la dernière période (cf. ci-dessous)**
- [Dupliquer une période de la carrière et modifier les données pour prendre en compte les évolutions du régime de travail de l'agent](#)
- [Ajouter une période](#) 

Dans le cas où l'agent n'envisage pas de modifier son régime de travail, **modifier uniquement la date de fin de la dernière période de la carrière**. Pour cela, vous cliquez sur le bouton modifier de la ligne de carrière que vous souhaitez prolonger :

<input type="checkbox"/>		01/01/2017 → 31/12/2021	ACIO0	TITU1	Séd.	FPT00	MS000	32.86/100	
<input type="checkbox"/>		01/01/2022 → 30/11/2022	ACIO0	TITU1	Séd.	FPT00	MS500	32.86/100	

1

Sur l'écran « Modifier une période » qui vient de s'ouvrir, vous modifiez la date de fin de la période :

Modifier une période : du 01/01/2022 au 30/11/2022

1 Chronologie Carrière

Période

Début de période : 01/01/2022

Fin de période : 30/11/2022

Type de période : Carrière Service national

2

Vous devez dérouler l'ascenseur jusqu'au bas de l'écran et cliquer sur « Appliquer les modifications » :

3

Sur l'écran Chronologie carrière, un bandeau vert vous informe de la prise en compte de la modification effectuée.

Accueil - Accueil - Carrière - Modificateur

Une période Carrière de 01/01/2022 au 30/11/2022 a bien été modifiée

Chronologie carrière

1 jour calendrier de venge personnelle de congé dans la Fonction Publique

Régime	Numéro carrière	Statut	Cl.	Statut précédent	Statut	Stat. Groupe	Stat. de fin	Stat. d'origine	Stat.	Stat.
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2017		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		
[]	MS000000 + MS000000	ACIO	1101	000	0100		0100	01/01/2022		

La projection de carrière : dupliquer une période

Dans le cas où l'agent envisage de changer son régime de travail avant son départ à la retraite, il est possible de dupliquer une période et modifier les données pour prendre en compte les modifications envisagées par l'agent.

<input type="checkbox"/>		01/01/2017 → 31/12/2021	AC100	TITU1	Séd.	FPT00	MS900	92.86/100	Dupliquer la période
<input type="checkbox"/>		01/01/2022 → 30/11/2022	AC100	TITU1	Séd.	FPT00	MS900	92.86/100	

1

Dupliquer une période

Chronologie Carrière

Période

Début de période: JJ/MM/AAAA

Fin de période: JJ/MM/AAAA

Type de période

Carrière Service national

2 Renseignez les dates de la période

Modalité de temps de travail

Modalité de service

MS900 - Temps non complet

Taux d'activité: 92.86 / 100

MS900 - Non présentié

MS100 - Temps plein

MS200 - Temps partiel

MS204 - TP soins conjoints

MS212 - TP de droit pour naissance ou adoption

MS300 - CDA

MS305 - CPA ancien régime

30 minutes

02 heures 30 minutes

Durée de l'assuré

3 Modifiez les autres données
exemple : la modalité de temps de travail

Modalité de temps de travail

Modalité de service

MS100 - Temps plein

Taux d'activité

100 / 100

4 Lorsque votre saisie est terminée, cliquez sur **Annuler** ou **Ajouter la période**

La projection de carrière : ajouter une période

Ajouter une période

[Chronologie Carrière](#)

Période

Début de période

JJ/MM/AAAA

Fin de période

JJ/MM/AAAA

Type de période

Carrière Service national

Statut

Fonction publique

Saisissez...

Statut

Saisissez...

Catégorie

Saisissez...

Libellé emploi grade (facultatif)

Type d'assuré

09 -

Position statutaire

Position statutaire

Saisissez...

Employeurs

Employeur d'origine

Désignation (facultatif)

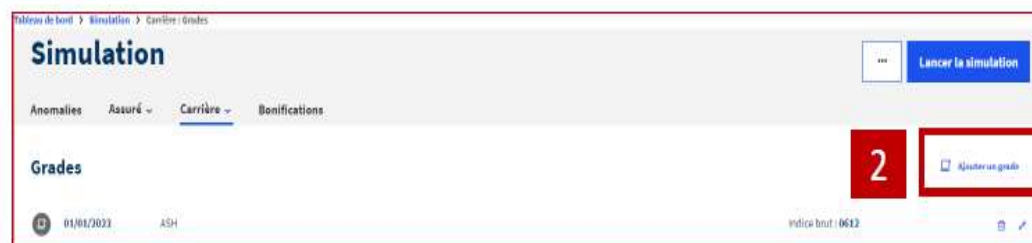
Saisissez...

SIRET (facultatif)

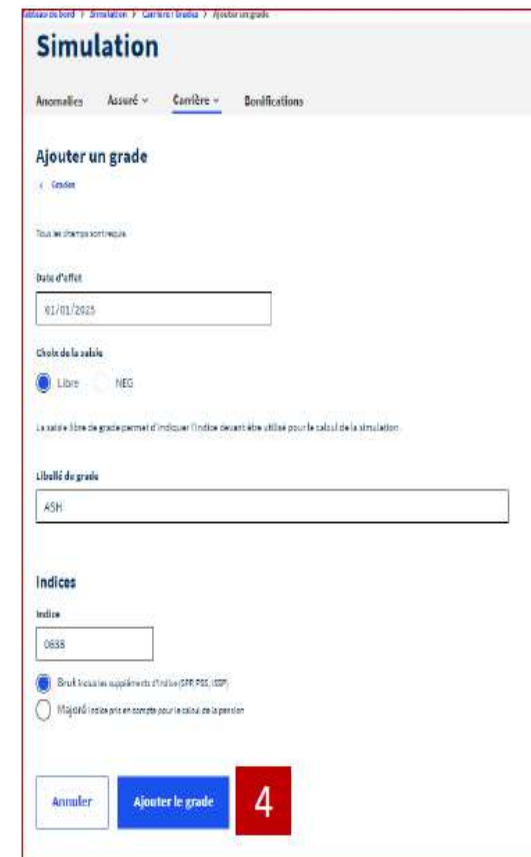


La projection de carrière : onglet

1 Dans l'onglet carrière, sélectionnez « Grade » dans le menu déroulant



2 Cliquez sur « Ajouter un grade »



3 Renseignez les données concernant le grade à ajouter

4 Cliquez sur « Ajouter le grade »

Les trimestres des autres régimes

Simulation

...

Lancer la simulation

Anomalies

Assuré ▾

Carrière ▾

Bonifications

Durées autres régimes

Durées affectées à une année

Total des durées d'assurance : 3 trim

Total des durées d'assurance cotisées : 3 trim

[Voir le détail](#)

Durées non affectées à une année

Total des durées d'assurance :



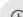

Total des durées d'assurance cotisées :

[Voir le détail](#)

Durées affectées à une année

Tout sélectionner 0 année sélectionnée: 

[+ Ajouter une durée affectée à une année](#)

	Année ▾	Régime ou Pays à l'étranger	Durée d'assurance	Durée d'assurance cotisée			Maternité	Maladie	
				Activité	Chômage	Invalidité			
<input type="checkbox"/>	 1985	B-Salariés secteur privé	1 T	1 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/>	 1986	B-Salariés secteur privé	1 T	1 T	-	-	-	-	

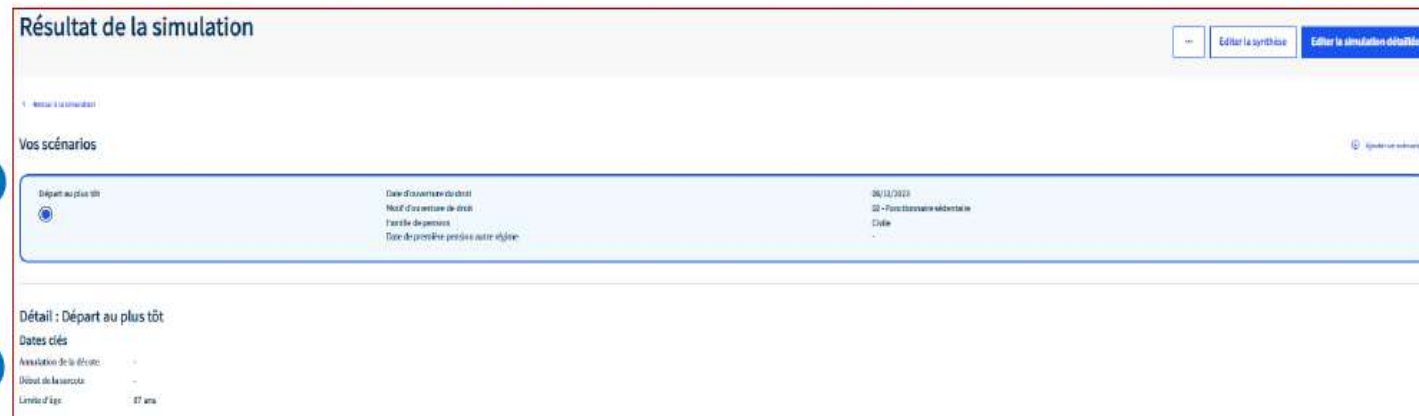
Le résultat de la simulation



1 Cliquez sur « Lancer la simulation », accessible quel que soit l'onglet, pour accéder au résultat de la simulation (cf. ci-dessous).

1 Ce bouton permet soit de libérer la simulation pour un autre utilisateur, soit d'effacer la simulation.

La page « Résultat de la simulation » se compose en plusieurs parties : Vos scénarios, Détail départ au plus tôt, [Synthèse](#), [Bonifications & majorations](#).



2 **Les dates clés :**

cela permet de connaître :

- La date d'annulation de la décote si l'assuré n'a pas atteint le nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein,
- La date à partir de laquelle il pourra bénéficier d'une **surcote**,
- Sa **limite d'âge** déterminée en fonction de sa catégorie

1

2

1

Vos scénarios : La simulation aboutit dans un premier temps à un résultat pour un départ au plus tôt à la retraite de l'assuré. Ici, le simulateur a trouvé pour l'assuré un départ à la retraite possible à compter du **06/11/2023** (date d'ouverture du droit) au titre de **Fonctionnaire sédentaire** (motif d'ouverture du droit).

Le résultat de la simulation

1 **La synthèse** présente, tous les 6 mois (avec un pas de 6 mois), l'estimation de la pension de l'assuré à compter de sa date de départ au plus tôt avec pour chacune de ces dates :

- Les montants mensuels brut et net estimés de la pension avec et sans tenir compte des suppléments et accessoires de pension.
- Et au regard de chaque date, l'âge de l'assuré, et les éléments de calcul de la pension.

2 **Le Détail des suppléments et accessoires de pension** : Ce tableau fait apparaître le détail des suppléments et accessoires de pension dont bénéficie l'assuré.

3 **Le tableau des Bonifications et majorations pour enfants**

Synthèse									
1	01/11/2023 61 ans et 11 mois	01/05/2024 62 ans et 5 mois	01/11/2024 62 ans et 11 mois	01/05/2025 63 ans et 5 mois	01/11/2025 63 ans et 11 mois	01/05/2026 64 ans et 5 mois	01/11/2026 64 ans et 11 mois	07/11/2026 65 ans	
Indice brut / net	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	
Durée liquidable	103 T	105 T	107 T	109 T	111 T	113 T	115 T	116 T	
Devise d'assurance	200 T	203 T	205 T	207 T	209 T	211 T	214 T	214 T	
Date d'assurance (date planifiée)	148 T	148 T	150 T	152 T	154 T	156 T	158 T	158 T	
Décalage au service	0 %	0 %	2,5 %	5 %	7,5 %	10 %	12,5 %	13,75 %	
Liquidation après décès ou retraite	46,8182 %	47,7273 %	48,6364 %	49,5455 %	50,4546 %	51,3637 %	52,2728 %	53,1819 %	
Maximum garanti	79,3750 %	80,6250 %	81,8750 %	83,1250 %	84,3750 %	85,6250 %	86,8750 %	88,1250 %	
Montant mensuel sans suppléments et accessoires (net)	998 €	1014 €	1030 €	1045 €	1061 €	1077 €	1100 €	1112 €	
Montant mensuel avec suppléments et accessoires (net)	1443 € / 1111 €	1463 € / 1106 €	1484 € / 1101 €	1504 € / 1107 €	1525 € / 1106 €	1545 € / 1104 €	1573 € / 1103 €	1587 € / 1101 €	
Détail suppléments et accessoires									
Supplément NH	44 €	45 €	46 €	47 €	48 €	49 €	50 €	50 €	
Supplément Aide logement	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	
Supplément CTI	112 €	115 €	117 €	119 €	121 €	123 €	126 €	126 €	
Majoration enfants	98 €	101 €	103 €	104 €	106 €	107 €	110 €	111 €	
Bonifications et majorations durée d'assurance pour enfant au 01/11/2023									
3	Bonification interruption d'activité (L121)	Bonification enfant indépendant (L121 bis)	Majoration enfant né à compter de 2004 (L121 bis)	Majoration enfant handicapé (L121 ter)	Majoration pour avoir élevé au moins trois enfants				
MARTIN VINCE (né le 02/05/1957)	4 T				Oui				
DELMANNE JEAN (né le 02/12/1981)	4 T				Oui				
DELMANNE JULIE (né le 05/07/1988)			2 T		Oui				

Editer la synthèse

Editer la synthèse permet de générer le PDF de synthèse. C'est le reflet de l'écran de résultat de la simulation par pas de 6 mois à compter :

- du premier jour du mois suivant la date d'ouverture du droit si celle-ci est différente d'un premier jour du mois,
- du premier jour du mois suivant la date du jour si la date d'ouverture du droit est antérieure à la date du jour,
- de la date d'ouverture du mois si celle-ci est supérieure à la date du jour et égale au premier jour du mois.

Le dernier pas correspond au premier jour du mois suivant le lendemain de la date de fin de la dernière période saisie dans la chronologie carrière, même si le dernier pas est inférieur à 6 mois.

Accès : on accède au PDF de synthèse en cliquant sur le bouton sur fond blanc « Editer la synthèse » se trouvant en haut à droite de l'écran Résultat :



Menu de bord > Droits à pension > Simulations > Résultats de la simulation

Résultat de la simulation

— **Editer la synthèse** Editer la simulation détaillée

Retour à la simulation

Vos scénarios

🔗 Ajouter un scénario

Départ au plus tôt	Date d'ouverture du droit Motif d'ouverture de droit Famille de pension Date de première pension autre régime	06/02/2023 02 - Fonctionnaire sédentaire Civile
---------------------------	--	---

Editer la synthèse

Une fenêtre s'ouvre dans laquelle il est possible d'indiquer un commentaire qui apparaîtra dans le PDF.

Vous devez cliquer sur le bouton « Editer » pour confirmer votre demande :




Editer la synthèse

Commentaire à ajouter au document (facultatif)

Annuler Editer

2

3

 Le fichier d'accès au PDF apparaît en bas à gauche de l'écran de Résultat.
Cliquez pour dessus l'ouvrir :



 CNRACL

SIMULATION DE PENSION A DIFFERENTES DATES
Valeur indicative au 01/01/2022

Le simulateur affiche un montant de pension avant retenue de la CSG, de la CRDS et de la CASA. Le montant est établi sur la base de la valeur du point fonction publique au jour de la simulation. Ce montant, obtenu à partir des renseignements inscrits dans le compte et ajoutés par le gestionnaire à des fins de simulation n'a qu'une valeur indicative. Seule la délivrance d'un titre de pension à l'issue d'un examen par la CNRACL du dossier d'activité, vaudra reconnaissance des droits.

Date d'ouverture du droit

Date d'ouverture : 06/02/2022
Motif d'ouverture de droit : Fonctionnaire sédentaire
Date de première pension autre régime :

Nouveautés PEP'S 2024

Le déploiement de la nouvelle offre de services

Déploiement de la nouvelle offre de service au titre des demandes de départ à la retraite

CONSIGNES SUR VOS DOSSIERS

Arrêt de l'envoi de nouveaux dossiers

- Qualification des CIR
- Demande d'avis préalable (DAP) sauf au titre de fonctionnaire handicapé

31 mai

Arrêt de l'envoi de nouveaux dossiers de demande de liquidation avec téléversement des pièces justificatives

6 septembre

Arrêt du téléversement des pièces complémentaires suite à la demande CNRACL (dossiers urgents en cours, échéance antérieure à octobre)

9 septembre

Fin des modifications du CIR

11 septembre

Limite pour consulter les résultats des demandes de liquidations et DAP

13 septembre

16 septembre
Nouvelle offre de service PEP's

EVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE SUR PEP's

Fermeture du service PEP's
« Estimation de pension CNRACL »

Fermeture des anciens services PEP's

- Qualification des CIR
- Demande d'avis préalable
- Liquidation de pension CNRACL
- Gestion des anomalies carrière

Ouverture des nouveaux services

- Demande de retraite CNRACL et RAPP
- Comptes individuels retraite
- Nouvelle version du service Simulation de retraite

Droits à pension : services fermés en septembre

The screenshot shows a web interface for pension rights services. On the left is a red sidebar menu with the following items: Tableau de bord, Vos courriers, Thématiques, Carrière, Droits à pension, Subventions / Aides, Mes autres services, Supports, Imprimés, and Simulateurs. The main content area has a breadcrumb trail: [Tableau de bord](#) > [Droits à pension](#). Below this is a header **Droits à pension**. There are four service cards arranged in a 2x2 grid:

- Liquidation de pensions CNRACL**: Demande de pensions CNRACL et RAFF d'un agent. [Accéder](#)
- Estimation de pension CNRACL**: Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrière avec mise à jour du calcul annuel retraite. [Estimer](#)
- Demande d'avis préalable CNRACL**: Demande d'avis à la CNRACL sur la pension d'un agent. Le service est conseillé pour les départs anticipés. [Accéder](#)
- Simulation de retraite CNRACL**: Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière. [Accéder](#)

Large yellow 'X' marks are overlaid on the 'Estimation de pension CNRACL' and 'Demande d'avis préalable CNRACL' cards, indicating that these services are closed.

Migration vers les nouveaux outils

Les dossiers concernés

Migrent

- Pension normale
- Retraite progressive
- Pension d'invalidité
- Pension de réversion
(suite à décès en activité)

Ne migrent pas

- Qualification du CIR (QCIR)
- Demande d'avis préalable (DAP)
- Simulations de retraite CNRACL

*Les données saisies dans le cadre de ces processus sont néanmoins conservées dans le CIR**

Migration vers les nouveaux outils

Les pièces justificatives

Les pièces justificatives liées à des périodes de carrière « cristallisées » lors d'une QCIR ou une DAP traitée par la CNRACL ne seront pas redemandées.

Temps non complet	DSN	A Cristalliser
Temps non complet	PLIQ	Cristallisé
Temps non complet	PLIQ	Cristallisé
Temps non complet	PLIQ	Cristallisé
Temps non complet	PLIQ	Cristallisé
Temps non complet	PLIQ	Cristallisé

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFFP

La coexistence des processus en cours

Avant

Pas de possibilité de traiter simultanément : une simulation, un CIR, une retraite progressive et une demande de retraite définitive pour un même agent.

Après

Gestion en simultané de plusieurs processus, indépendants les uns des autres.

Nouveauté PEP'S 2024

La saisie d'un dossier de liquidation à compter de septembre 2024

Accès au service demande de retraite CNRACL

Cliquez sur la thématique « Droits à pension »

1



2 Puis, cliquez sur le bouton « Accéder »

Politiques sociales
peps
plateforme employeurs publics

Tableau de bord
Vos courriels
Thématiques
Carrière
Droits à pension
Cotisations
Déclarations
Subventions / Aides
Mes autres services

Tableau de bord > Droits à pension

Droits à pension

Demande de retraite CNRACL et RAFF
Liquidation de pension CNRACL (normale et invalidité) et demande de retraite RAFF d'un agent CNRACL
Accéder

Simulation de retraite
Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière
Accéder

Le portefeuille

Portefeuille sans dossier de liquidation en cours ou terminé depuis moins d'un an

The screenshot shows a web application interface for 'Dossiers de départ'. On the left is a red sidebar with two menu items: 'Dossiers de départ' and 'Créer une demande'. The main content area has a title 'Dossiers de départ' and a subtitle 'Départ en retraite : Dossiers de départ'. Below the title are four search filters: 'NIR (facultatif)' with a text input field, 'Nom (facultatif)' with a text input field, 'Type de dossier (facultatif)' with a dropdown menu, and 'Etat du dossier (facultatif)' with a dropdown menu. Below these fields are labels: 'Ex: 2 01 01 77 010 111 00', 'Ex: Dupont', 'Veuillez sélectionner un type.', and 'Veuillez sélectionner un état.'. At the bottom right of the search area are two buttons: 'Tout effacer (1)' and 'Appliquer'. Below the search area is a light orange banner with a warning icon and the text 'Nous n'avons pas de résultat pour cette recherche.' A red line connects the yellow text above to this banner.

Création d'une demande

1
Cliquez sur
« Créer une
demande »

Étape 01 : Rechercher un agent

Rechercher l'agent pour lequel vous souhaitez faire une demande de départ en retraite

NIR (Sécurité) : 2 63 03 77 010 113 65

Nom de famille (Sécurité) : DUPONT

Prénoms (Sécurité) : MICHEL

Offrir la recherche

Rechercher

2 Renseignez le NIR ou les nom & prénom de l'agent pour lancer la recherche

3 Cliquez sur le bouton « Rechercher »

3

Étape 01 : Rechercher un agent

Rechercher l'agent pour lequel vous souhaitez faire une demande de départ en retraite

NIR (Sécurité) : 2 63 10 30 341 182 05

Nom de famille (Sécurité) : es : Dupont

Prénoms (Sécurité) : es : Michel

1 agent trouvé

NIR	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Numéro de contrat
2 63 10 30 341 182 05	BA	BA	AWA MUTAC	25/10/1965	IARS/GFF

Créer une demande

4
Cliquez sur « Créer
une demande »

Création d'une demande

Départ en retraite : Création d'une demande

Créer une demande

[← Rechercher un agent](#)

Étape 02 : Création de la demande

Employeur

Tous les champs de saisie sont requis sauf mention contraire.

Dernier employeur **COMMUNE DE BESANCON SREAC**

SIRET **212 500 565 00016**

Type de demande

Pension normale Pension d'invalidité Retraite progressive

Navigation sidebar:

- Départ en retraite
- PRENOMUN TESTPRESENTATION
- Changez d'assuré
- 1 62 01 25 056 206 90
- Naissance : 19/01/1962
- Faire une simulation
- Voir les données assuré et carrière
- Dossiers de départ
- Créer une demande**

Création d'une demande

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFP

La création de la demande de départ

Politiques sociales
peps
plateforme employeurs publics

COMMUNE DE BESANCON SREAC

J. Toscan

Pension normale Pension d'invalidité Retraite progressive

Date de réception de la demande
27/03/2024

Date de radiation des cadres
01/06/2024

Date d'effet de la pension souhaitée (facultatif) ⓘ
JJ/MM/AAAA

Cessation d'activité

le bénéficiaire aura cessé ses activités à la date d'effet de la pension CNRACL ou n'est pas soumis à la condition de cessation d'activité.

Percevoir la prestation additionnelle (RAFP)

Le plus tôt possible À une date définie

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFP

La création de la demande de départ

The screenshot displays the 'peps' (plateforme employeurs publics) interface for the 'COMMUNE DE BESANCON SREAC'. The page title is 'Départ en retraite : Création d'une demande'. The main content area shows a large blue heading 'Demande créée' and a confirmation message: 'Votre demande a été prise en compte.' The left sidebar contains the user's profile information: 'PRENOM UN TESTPRESENTATION', '1 82 03 25 056 206 90', and 'Naissance : 19/01/1962'. Below this, there are two menu items: 'Faire une simulation' and 'Voir les données assurés et carrière', both with checkmarks. At the bottom of the sidebar, there are two buttons: 'Dossiers de départ' and 'Créer une demande'.

Les situations indiciaires

Tableau de bord > Carrière > Situations indiciaires

Départ en retraite

Tableau de bord **Carrière** Demande Moyen de paiement Résultat

Les données du CIR ont été actualisées. Veuillez vérifier vos saisies.

Situations indiciaires

Situation à la date de radiation des cadres	Voir la situation →
Situation antérieure	Voir la situation →
Situation à titre personnel (L'agent a fait une demande de conservation d'un indice inférieur à titre personnel)	Voir la situation →

Renseigner les deux dernières situations indiciaires à partir de l'onglet Carrière : à la date de radiation des cadres et antérieure.

Les situations indiciaires

Départ en retraite

Tableau de bord **Carrière** - Demande Moyen de paiement Résultat

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFP

L'instruction du dossier de liquidation – Saisie de la situation indiciaire

Politiques sociales
peps
plateforme employeurs publics

COMMUNE DE BESANCON SREAC

J. Toscan

Statut
Fonction publique territoriale

Entité
Grade

Filière (facultatif)
Saisissez...

Cadre corps (facultatif)

Code et libellé
adj
Aucune correspondance

Echelon / Hors échelle / Chevron

Annuler Appliquer les modifications

Moyen de paiement

Départ en retraite

Tableau de bord Carrière v Demande **Moyen de paiement** Résultat

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFP

L'instruction du dossier de liquidation – Moyen de paiement et finalisation du dossier

Politiques sociales
peps
plateforme employeurs publics

COMMUNE DE BESANCON SREAC

J. Toscan

PRENOMUN
TESTPRESENTATION
Changer d'assuré

1 62 01 25 056 206 90
Naissance : 19/01/1962

Faire une simulation
Voir les données assuré et carrière

Tableau de bord Carrière v Demande **Moyen de paiement** Résultat

à instruire par l'employeur

Moyen de paiement

Le moyen de paiement appartient au

Bénéficiaire

Titulaire du compte

IBAN

BIC

Résultat

Départ en retraite

Tableau de bord Carrière v Demande Moyen de paiement **Résultat**

Demande de départ en retraite CNRACL & RAFP

L'instruction du dossier de liquidation – Moyen de paiement et finalisation du dossier

Politiques sociales • **peps** plateforme employeurs publics

COMMUNE DE BESANCON SREAC

J. Toscan

Tableau de bord > Résultat

Départ en retraite

Envoyer le dossier au régime

à instruire par l'employeur

Le moyen de paiement saisi est en cours de validation

Résultat

Mis à jour le 25/03/2024 à 15:42

Réglementation : Décret de 2003

Attribution du droit

Date de radiation des cadres	01/01/2025	Date d'effet de la pension	01/01/2025
Cessation des services valables	31/12/2024	Date de liquidation	01/01/2025

Éditer le décompte

Le téléversement des pièces justificatives

The screenshot shows the 'Départ en retraite' interface for the 'COMMUNE DE BESANCON SREAC'. The page is titled 'Pièces justificatives' and 'Pièces à fournir par l'employeur'. It lists several documents to be provided: 'Demande de liquidation' (À fournir), 'Fiche tuteur curateur' (Envoyée), 'Livret de famille' (À fournir), and 'Arrêtés ou décisions d'attribution de NBI' (À fournir). A 'Demande de pension' section is also visible, with a 'Demande de pension à retourner complétée et signée' link. A 'Téléverser vos pièces justificatives' section is at the bottom, with a file upload area. A red box highlights a notification icon with the number '5' in the top right corner. A blue button 'Envoyer le dossier au régime' is also visible. The interface includes a sidebar with user information and a top navigation bar.

1/ Trombone indiquant le nombre restant de pièces à fournir

2/ Téléchargement de la demande de pension

3/ Dépose des pièces justificatives

4/ Statut des pièces avec possibilité de les visualiser

L'envoi du dossier à la CNRACL

The screenshot shows the 'Départ en retraite' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Règles de paiement', and 'Résultat'. Below this, a red box highlights the 'Envoyer le dossier au régime' button, which is labeled with a red '1'. A blue circle with a white '1' is also visible near the button. The main content area is titled 'Pièces justificatives' and 'Pièces à fournir par l'employeur'. It lists several items: 'Demande de liquidation' (Envoyé), 'Arrêté ou décision d'attribution de MDI' (Envoyé), 'Arrêté ou décision de titularisation' (Envoyé), 'Justificatifs de la catégorie active ou super-active' (À fournir), and 'Arrêté ou décision avant dernière situation indiciaire' (À fournir). On the right, there is a 'Demande de liquidation' section with a 'Demande de pension à retirement vérifiée et signée' and 'Les pièces justificatives transmises' section with a 'Etat authentique des services.pdf' file. At the bottom right, there is a 'Téléverser vos pièces justificatives' section with a 'Glissez' button.

Une fois toutes les pièces téléversées, cliquez sur le bouton « Envoyer le dossier au régime »

Le dossier de demande de retraite est alors envoyé à la CNRACL pour traitement

- 1 Il passe à l'état « envoyé au régime » puis « à étudier par la CNRACL » après réception des pièces justificatives
- 2 Il ne sera accessible qu'en consultation par l'employeur jusqu'à l'attribution du droit



Pour les dossiers éligibles à la liquidation automatique, le dossier passe directement de l'état « envoyé au régime » à « droit attribué » ou « envoyé au paiement »

L'espace personnel Ma retraite publique



NOUS CONNAÎTRE ACTIF RETRAITÉ EMPLOYEUR

spécial Le conseil d'administration Nos activités Nos engagements Presse

Me connecter

Actif ou retraité

 **Politiques sociales.**
ma retraite publique
MAREP

Accédez à votre espace personnel des régimes de retraite CNRACL, Ircantec, FSPOEIE, Mines, RAFP et Banque de France gérés par la Caisse des Dépôts.

Employeur

 **Politiques sociales.**
pep's
plateforme employeurs publics

PEP's met à votre disposition une offre de plus de 30 services pour simplifier vos démarches, remplir vos obligations de déclarations et gérer la carrière de vos agents.

Ma Retraite Publique

Politiques sociales .
ma retraite publique
MAREP

Accéder à la plateforme
Ma retraite publique

Bienvenue dans l'espace personnel des régimes de retraite CNRACL, Ircantec, FSPOEIE, Mines, RAFP et Banque de France gérés par la Caisse des Dépôts.
Accédez simplement et rapidement à l'ensemble de vos services en ligne.

↓ En savoir plus

S'identifier avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour faciliter l'accès à vos services en ligne. [En savoir plus](#)

ou

Je ne souhaite pas profiter des avantages de FranceConnect.

Me connecter / Créer un compte

[Aide à la connexion](#)

Mes simulations de retraite

The screenshot displays the 'ma retraite publique' website interface. The top navigation bar includes the logo 'Politiques sociales ma retraite publique MAREP' and links for 'Tutoriels', 'Contact', and a user profile icon. A dark blue sidebar on the left contains a menu with 'Accueil', 'Thématiques', 'Ma carrière', 'Mes simulations de retraite' (highlighted with a yellow box), 'Ma demande de retraite', and 'Mes documents'. The main content area features a breadcrumb trail 'Accueil > Thématiques : Mes simulations de retraite' and a title 'Mes simulations de retraite'. Below the title, there are two white boxes: 'Simulateur retraite' with a description and an 'Accéder' button, and 'Mes documents du droit à l'information' with a description and a 'Consulter' button.

Personnaliser mon estimation

Ce simulateur est proposé par vos régimes de retraite.
Ce service est gratuit : vos données ne font l'objet d'aucune transaction commerciale.



Mon estimation retraite

Mon estimation retraite en ligne par âge

Pour lire la transcription de la vidéo, cliquez sur ce lien.

[Voir mon estimation](#)

Visualisez 3 âges de départ possibles en fonction des informations transmises par vos régimes de retraite.

[Personnaliser mon estimation](#)

Personnalisez votre situation future (âges de départ, changement de statut, expatriation...) pour estimer au mieux votre montant de retraite.

Estimation personnalisée

avec saisie de données par l'assuré

En partant à **63 ans** le 1 oct. 2020
> Comprendre mes possibilités de départ

Avec **187 trimestres** enregistrés
> Comprendre mes droits

Vous pourriez avoir droit à **1 000 €** brut/mois
> Comprendre mon montant

Sur quelles informations s'appuie l'estimation ?

Mon estimation retraite personnalisée | Télécharger (PDF - 189 ko) | Net sans impôts

En partant à 63 ans le 1 oct. 2020	À l'âge de carrière longue	1 000 € brut/mois
En partant à 63 ans et 3 mois le 1 janv. 2029	À l'âge légal	1 500 € brut/mois
En partant à 67 ans le 1 oct. 2032	À l'âge du taux plein automatique	1 900 € brut/mois

+ Ajouter un âge de départ

Enregistrer mon estimation | Quitter mon estimation

Vous êtes éligible à la retraite progressive.
Vous pouvez en bénéficier à partir de vos 61 ans et 3 mois. Vous réduisez votre temps de travail en fin de carrière, tout en percevant une partie de votre retraite. Vous continuez aussi à cotiser pour votre retraite définitive.
Simuler ma retraite progressive

Personnaliser mon estimation

Estimer ma retraite progressive

Fermer X

Consultez le montant de retraite estimé en détail

Pendant votre retraite progressive, de 62 à 64 ans :

Vous percevrez 1 720 € bruts / mois, dont :



- 1 125 € de traitement brut hors primes sur la base de l'indice 457

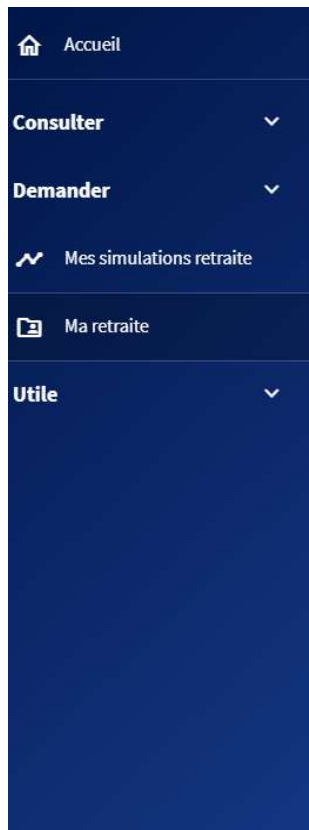
Ce montant correspond à votre activité à temps partiel (50%)

- 595 € de retraite

Ce montant correspond à 50% de la retraite calculée au début de la retraite progressive, versée par les régimes participants à la retraite progressive : SRE.

ⓘ Vos droits pour vos activités de RAFFP seront versés au moment de votre retraite définitive.

Vous passerez 17 heures de moins au travail par semaine, soit 68 heures par mois.



[Accueil](#) > Demander ma retraite

Demander ma retraite

Ma retraite personnelle

Ce service vous permet de demander votre retraite auprès de toutes les caisses de retraite auxquelles vous avez cotisé.

Cette demande concerne uniquement les pensions normales au titre du "risque vieillesse". Elle ne concerne ni les pensions d'invalidité ni les pensions de réversion.



Pour accéder à ce service vous devez être connecté par France Connect.



[Comment me connecter avec FranceConnect ?](#)

Ma réversion

Ce service vous permet de demander une réversion auprès de tous les régimes concernés, suite au décès de votre conjoint ou ex-conjoint. Il permet également aux orphelins d'en bénéficier. Ces prestations sont versées sous certaines conditions.

La demande sera transmise aux régimes de retraite concernés.





Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale
HÉRAULT

Merci !

Rencontres territoriales 2024

